



Licence LEA (langues étrangères appliquées)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence LEA (langues étrangères appliquées). 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02036862

HAL Id: hceres-02036862

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036862>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140007242

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Cursus intégré avec double diplôme

- Licence *LEA* (Université Paris Ouest Nanterre La Défense),
- Bachelor *IKEAS* (Interkulturelle Europa-und Amerika-Studien) (Martin-Luther-Universität, Halle, Allemagne).

Présentation de la mention

Proposée par l'UFR Langues et Cultures Etrangères de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, la mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) comptait 964 étudiants au total en 2011-2012 (L1 : 544, L2 : 250, L3 : 170). Elle s'inscrit dans le cadre général LEA en respectant les standards habituels : deux langues vivantes étudiées à parité, enseignements juridiques, économiques et de professionnalisation structurés progressivement. Avec 8 langues A, 9 langues B et anglais non obligatoire, 29 couples linguistiques sont possibles, combinés, à partir de la L2, avec trois parcours personnalisés transversaux, *Affaires et commerce*, *Médias et communication* et *Tourisme international* (nouveau parcours créé en partenariat avec *Administration économique et sociale*). Les étudiants inscrits en anglais/allemand ont la possibilité, à partir de la L2, d'intégrer le cursus binational *LEA/IKEAS* - Interkulturelle Europa-und Amerika-Studien débouchant sur un double-diplôme.

Avec un volume horaire global de 1500 heures et un stage professionnalisant obligatoire en L3, la licence *LEA* de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense a pour objectif de former des étudiants aptes à répondre aux attentes des milieux professionnels correspondant, entre autres, aux trois parcours personnalisés (*Commerce et marketing*, *Communication et événementiel*, *Tourisme et hôtellerie*) et de leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences pour intégrer les masters spécialisés de l'établissement, dont le master *LEA* -

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est pilotée par une équipe réactive et créative, connaissant bien la population étudiante et soucieuse de son accompagnement, qui a mené une réflexion de fond sur les connaissances et les compétences attendues, induisant des modifications qui favorisent les réorientations et valorisent les compétences transversales et préprofessionnelles. Les parcours personnalisés sont en cohérence avec les champs professionnels visés et les poursuites d'études possibles. Le taux d'admission en L2 reste cependant faible (35 %) et les intervenants professionnels sont quasi-absents d'une mention qui, même s'il s'agit d'un parcours d'excellence, tend à sur-afficher le cursus intégré *LEA/IKÉAS*.

Le projet pédagogique, positionné dans l'offre de formation locale et nationale, utilise la structure préconisée par l'établissement en l'aménageant avec des champs disciplinaires (langues A et B, matières connexes, français à usage professionnel, parcours personnalisé) parfaitement lisibles. Les EC (éléments constitutifs) de compétences (principalement en travaux dirigés - 80 % des enseignements) sont associés à des EC de connaissances (principalement en cours magistraux), avec acquisition progressive de compétences préprofessionnelles et mutualisations intra-mention et domaine (langues mutualisées avec la mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) au semestre 1) et extra-domaine (parcours *Tourisme international*). Les EC de droit et d'économie, conçus en L1 comme éléments de culture générale, sont associés à des EC de culture littéraire et contemporaine, la pluridisciplinarité de la formation multipliant les possibilités d'ouverture. L'accent est mis dans les deux langues (niveau C2 visé avec certification possible) sur les connaissances et compétences requises en milieu professionnel (langue vivante 3 possible en supplément de diplôme). L'informatique (avec certification C2i - Certificat Informatique et Internet) apparaît uniquement au 2^{ème} semestre. Les compétences transversales (techniques d'expression et de communication en français), sans dispositif de suivi dédié, sont corrélées à la préprofessionnalisation inhérente à la formation et aux parcours personnalisés. Un stage en France ou à l'étranger, validé par un rapport de stage, avec dispense possible pour les étudiants titulaires d'un BTS, est obligatoire en L3. Pour chaque UE et EC, contrôle continu et partiel final sont associés pour la première session d'examens, avec un examen en fin de semestre pour les étudiants dispensés de présence régulière. Les dispositions de l'arrêté du 1^{er} août 2011 sont appliquées (EC et UE capitalisables, compensation intra et inter semestres), les compétences extra-disciplinaires représentant plus de 30% des ECTS dans l'évaluation globale. Le questionnaire élaboré par une équipe de formation volontariste et proactive a permis d'amorcer l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Les enseignements de mise à niveau et de méthodologie du travail universitaire sont peu lisibles. Le tutorat (huit séances d'une heure en S2), assuré par des étudiants de M1 supervisés par un coordinateur enseignant, avec un système tandem en allemand et en chinois, est centré sur les difficultés méthodologiques et disciplinaires, en cohérence avec les enseignants référents au centre d'un dispositif pour suivre en permanence et conseiller les étudiants sur leur orientation, les réorientations éventuelles étant traitées par le Centre d'Accompagnement, de Conseil, d'Information et d'Orientation sur le Parcours de l'Étudiant (CACIOPE). La mutualisation des cours de langues en S1 facilite la réorientation - la plus fréquente - vers *LLCE*, les réorientations vers une licence professionnelle étant rares. Les réorientations entrantes (*LLCE*, bi-licences droit-langues, Classes Préparatoires aux Grandes Écoles - CPGE - ou BTS - 20 % de l'effectif en L3 en 2012-2013) sont aussi prises en compte. Les flux d'étudiants concernés par la mobilité internationale (quarante universités étrangères partenaires - dont 23 dans le cadre Erasmus) ne sont pas précisés. Le cursus *LEA/IKÉAS* fait l'objet d'un traitement spécifique, avec L3 organisée intégralement en Allemagne. Si le taux d'abandon en L1 est relativement bas (15 % - 18 %), le taux d'étudiants admis en L2 (35 % depuis 2007-2008) reste faible malgré les actions de remédiation entreprises, alors que celui des étudiants admis en L3 fluctue (82 % en 2008-2009, 53 % en 2009-2010, 65 % en 2010-2011).

L'élaboration du projet professionnel, formalisée par la rédaction d'un carnet de bord, s'appuie, en S2, sur un partenariat avec le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers). Les indicateurs sur la poursuite des études et l'insertion professionnelle résultent d'initiatives internes à la mention. En 2008-2011, 50 % des diplômés étaient inscrits dans le master *LEA - Management interculturel et international de l'établissement*, l'autre moitié postulant dans des écoles spécialisées, principalement de commerce, tendances lourdes confirmées par l'analyse des projets de fin de L3 exprimés en L2. L'insertion professionnelle à l'issue de la L3 n'apparaît, dans une étude très complète, que pour les étudiants français diplômés, entre 2006 et 2012, du cursus intégré *LEA/IKÉAS* dont l'efficacité en termes d'insertion professionnelle est confirmée. A ce sujet, un projet d'extension vers une université russe est actuellement en cours. Le devenir des sortants non diplômés n'est cependant pas abordé.

La formation, assurée par une équipe autonome de 40 enseignants statutaires, complétée par des enseignants de *LLCE* ou d'autres UFR (Droit et Tourisme), est pilotée par un directeur/directeur des études avec deux directeurs adjoints et un ensemble de responsables et de coordinateurs, fédérés par des réunions collégiales et/ou thématiques, qui en assurent la cohérence verticale et transversale. Le conseil dit « de perfectionnement », créé en 2012 pour élaborer la nouvelle maquette, préfigure l'émergence d'une instance de plein exercice dans laquelle les milieux professionnels et les anciens étudiants auraient toute leur place. La mention, avec la quasi-totalité des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs, fait, en dehors de 24h de TD en droit assurés en L2 par des avocats, très peu appel à des intervenants professionnels extérieurs. L'analyse de la population entrante, dont les indicateurs (bassin de recrutement, L1 venant d'autres formations, effectifs des différentes combinaisons linguistiques) sont commentés et analysés, confirme les tendances nationales lourdes avec une forte proportion de bacheliers ES (21,20 % en 2007 - 30 % en 2011). L'équipe de formation s'est montrée réactive avec de nouvelles combinaisons linguistiques et des mesures propres à corriger un certain nombre de dysfonctionnements. De nombreuses actions de valorisation du diplôme sont entreprises vers les lycées de la région parisienne, ceux où sont enseignés l'allemand et le russe étant prioritairement ciblés. Le cursus *LEA/KEAS* semble sur-affiché avec la participation de responsables très motivés à une multitude de manifestations. Aucune action de communication en direction des entreprises ne semble, paradoxalement, avoir été conduite par une formation ayant fait de la préprofessionnalisation un de ses axes de développement prioritaires.

- Points forts :

- Recentrage sur les fondamentaux LEA, maquette, lisible et progressive, structurée à partir des compétences et des connaissances attendues, création des combinaisons « arabe/anglais » et « arabe/espagnol » et du parcours *Tourisme international*, champs disciplinaires clairement identifiés.
- Parcours personnalisés préprofessionnalisants combinant mutualisations et individualisations des enseignements.
- Cursus intégré franco-allemand *LEA/KEAS* avec un projet d'extension, déjà bien avancé, vers une université russe.
- Accent mis sur les possibilités de réorientations, l'acquisition de compétences transversales et préprofessionnelles (élaboration du projet professionnel en partenariat avec le CNAM).
- Taux d'abandon en L1 stabilisé aux alentours de 15 %, importance du rôle des enseignants référents et des tutorats pédagogiques.
- Initiatives prises par une équipe de formation volontariste et fortement mobilisée (connaissance de la population étudiante, suivi et orientation des étudiants, évaluation des enseignements par les étudiants) avec affirmation de la nécessité pour les enseignants de s'investir dans l'encadrement et l'enseignement en L1.
- Création d'un conseil de perfectionnement (actuellement sans représentants des milieux professionnels).

- Points faibles :

- Enseignements de mise à niveau et de méthodologie du travail universitaire peu visibles dans la maquette qui ne reprend pas les modules dédiés créés par l'établissement ; formation à l'informatique limitée au S2
- Faible taux d'étudiants admis en L2-*LEA* (35 %) malgré les actions de remédiation entreprises.
- Absence d'informations sur les flux d'étudiants concernés par la mobilité internationale.
- Faible participation des intervenants professionnels extérieurs à la formation.
- Actions de communication, en dehors de celles menées pour promouvoir le cursus intégré, à intensifier en direction des lycées et des entreprises.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que l'équipe de formation, dont la mobilisation et la motivation méritent d'être soulignées, s'interroge sur la faiblesse du taux d'étudiants admis en L2 et prenne les initiatives requises pour introduire les enseignements de mise à niveau nécessaires en complément des tutorats pédagogiques existants.

Une plus forte implication des professionnels dans la gouvernance et les parcours personnalisés ne pourrait que renforcer la préprofessionnalisation, l'un des axes majeurs déclarés de développement de la formation.

Une meilleure connaissance du devenir des étudiants (aujourd'hui limitée aux seuls diplômés issus du cursus *LEA/KEAS*) serait utile à l'adaptation de la formation.



L'équipe de formation devrait s'interroger sur la nature et l'efficacité des actions de communication menées à ce jour, eu égard aux énergies mobilisées pour assurer la promotion du cursus *LEA/IKÉAS*.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | BIGOT Corinne

Email | corinne.bigot@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale | La plupart des remarques sont justes. Nous avons en effet oublié de préciser le flux des partants pour la mobilité internationale, n'ayant pas compris que cela était demandé.
 Les remarques sur le besoin d'amélioration des actions en direction des lycées et des entreprises laissent de côté un problème de fond: le silence sur un travail qui reste jusqu'à présent bénévole.
 Le rapport ne mentionne pas le rôle du site internet, qui, nous apporte une visibilité et des contacts extérieurs (entreprises privées ou collectivités)
 Nous remercions les rapporteurs d'avoir noté que notre projet comprend l'introduction de deux couples de langue nouveaux : anglais arabe et anglais espagnol, qui correspond à notre politique.
 Le bi cursus n'est pas uniquement ouvert aux étudiants d'anglais allemand mais également aux étudiants d'allemand^o+ russe et allemand + espagnol. Ce point est important pour nous.

Points forts | Nous apprécions que le rapport ait noté notre souci d'introduire l'encadrement en L1 dans nos fiches de postes car nous souhaitons poursuivre cette politique.

Points faibles | Aide méthodologique : Le LEA, comme souligné dans le rapport, travaille pour le premier semestre avec les formations LLCE responsables des enseignements méthodologiques Il nous appartient en effet de travailler ensemble, nous pensons que le rapport nous permettra de convaincre nos collègues de l'importance du partage des informations.

Enseignements de mise à niveau : nous avons mis en place l'enseignement du français – TD en groupe avec enseignant, enseignement centré sur les difficultés des étudiants en français, et en partenariat avec les enseignants de langue – avant la mise en place des modules en ligne de l'établissement- et nos TDs prennent en compte les difficultés spécifiques de nos étudiants de langue.

Enseignement de l'informatique : Un enseignement supplémentaire est en effet possible. Il est pertinent de mener une enquête auprès des étudiants afin de savoir quels sont leurs besoins.

Faible taux de passage de L1 en L2 : il est en réalité en amélioration : les chiffres de l'année 2012-2013 indiquent une forte hausse (2011-2012 : environ 380 étudiants en L1, rentrée 2012 : 280 étudiants en L2, la plupart issus de L1).

Absence de données sur le flux des partants. le flux varie selon les langues (entre 80 et 90% en italien), et selon les années mais selon nos propres données nous faisons partir entre 70 et 90 étudiants de L3 donc environ 40 à 50% de la promotion.

Absence d'intervenants professionnels dans les enseignements En réalité l'un des enseignants du parcours tourisme est guide interprète et certains enseignants chercheurs ont des activités professionnelles (comme la traduction) ou ont occupé des postes en entreprise. Ces compétences ont joué dans des recrutements récents (anglais et espagnol). Il reste que les professionnels qui pourraient intervenir en LEA ont des exigences en termes de rémunération des vacances que l'Université ne peut pas offrir.

Actions de communication à intensifier auprès des lycées. Reproche quelque peu injuste au vu des actions entreprises auprès des lycées : envoi de lettres + participation à des demi-journées y compris le samedi ou soirées (temps personnel).

Auprès des entreprises : Nous sommes tout à fait d'accord qu'il s'agit là d'un point à améliorer (nous souhaitons en avoir les moyens : voir plus bas). Cependant, nous sommes contactés par des entreprises et collectivités locales. Le dernier contact (mairie de Nanterre à la recherche d'un traducteur arabe-français) s'est terminé sur une promesse de la mairie d'envisager un partenariat. Enfin, la licence LEA est fortement liée aux Masters LEA, et les enseignants qui représentent les masters lors des salons auprès des entreprises la représentent également.

1) Les « actions » de communication envers les entreprises demandent des compétences et du temps. Une MCF nouvellement recrutée sera en charge de ce travail car elle possède les compétences et connaissances nécessaires ayant été cadre commercial en entreprise.

(2) Travail sur les rapports de stage. Nous souhaitons pouvoir utiliser les rapports comme une banque de données, qu'il faudrait non seulement recueillir mais encore classer, par domaine d'activité (hôtellerie, import-export etc.) et par zones géographiques (et donc langues). Nous étudions les moyens de mettre cette action en place (vacataire administratif, étudiant en stage).

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

Initiatives pour mettre en place des enseignements de remise à niveau pour corriger le faible taux de passage en L2. **Comme indiqué, ce taux a fortement augmenté.** Cependant nous sommes tout à fait favorables à la mise en place d'enseignements de soutien et d'enseignements complémentaires pour les étudiants en difficulté et proposerons des solutions simples pour améliorer l'encadrement. A ce sujet, il est nécessaire de rappeler l'importance des tutorats à l'heure où les conditions sont de plus en plus difficiles (baisse de la rémunération des tuteurs – donc recrutement difficile- , augmentation du nombre de tutorés par groupes – donc travail moins efficace ; baisse du volume horaire reconnu comme charge pour le responsable des tutorats au sein d'une formation).

Le Centre de Ressources Langues vient d'intégrer notre UFR. Nous comptons l'utiliser comme centre de ressources en langues pour que les étudiants puissent travailler en autonomie, par exemple en laboratoire de langues multimédia – en anglais, en russe, en chinois, en arabe par exemple, là où les difficultés en expression orale (sons différents) sont réelles.

Nous restons persuadés qu'un meilleur encadrement en L1 est nécessaire, cet encadrement passe nécessairement par une présence des titulaires dans les enseignements de L1. Les fiches de postes sont rédigées dans ce sens et continueront à l'être, le taux d'encadrement en LEA reste trop faible encore (postes nécessaires).

Implications des professionnels dans la gouvernance et dans les enseignements. Les professionnels sont déjà présents dans les instances responsables – le conseil d'UFR - qui pilotent et votent les projets de formation. Il est prévu qu'un MCF nouvellement recrutée sera en charge des actions en

direction des entreprises (cf. plus haut). Nous poursuivrons les prises de contact, espérant convaincre malgré le peu d'attractivité des rémunérations (ceci est un problème qui nous dépasse) des professionnels de venir enseigner et de venir participer (bénévolement) à nos conseils. Nous pouvons continuer à prendre en compte les compétences professionnelles des candidats au recrutement comme nous venons de le faire.

Devenir des étudiants : Une aide pour la mise en place d'un dispositif permettant de connaître le devenir des étudiants, diplômés ou non est nécessaire au vu de notre forte cohorte d'étudiants (près de 300 en L2, or la collecte des coordonnées doit se faire en L2 car nous envoyons une forte partie de nos L3 à l'étranger). Ensuite, il reviendra soit à un enseignant (avec prise en compte de ce travail) soit à un étudiant stagiaire de gérer les données. Si l'analyse est faite pour le cursus intégré, c'est tout simplement parce que la gestion des données concernant 6 étudiants par an se fait plus facilement que la gestion de 200 étudiants par an en L3 et 300 étudiants en L2.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

